



Eglise Protestante Unie de France
région nord normandie

ACCUEILLIR



PARTAGE EN REGION
MESSAGE DU CONSEIL REGIONAL
NORD-NORMANDIE

janvier 2014-N°25

Pour sa première séance de l'année 2014, le conseil régional a consacré une bonne partie de sa réflexion aux perspectives régionales. Dans le souci de la meilleure expression possible du ministère d'annonce de l'Évangile, l'adéquation est sans cesse recherchée, entre desserte locale et témoignage pour le rayonnement de la Bonne Nouvelle. C'est une vigilance transversale à chaque dossier.

Accompagnement du Consistoire Hainaut-Picardie : un chantier pour le développement de l'Église

Suite à l'élargissement de la région et à la décision synodale d'accompagner le Consistoire Hainaut-Picardie, le CR poursuit sa réflexion et souhaite mettre les postes pour le développement de l'Église et d'animation théologique régionale (ATR) au service de cette nouvelle réalité pour accompagner cette restructuration de l'Église. Le poste ATR devrait favoriser la réflexion théologique et spirituelle des Églises locales sur la dimension communautaire et collégiale de l'annonce, et proposer des animations pour faciliter les échanges entre Églises. Le poste pour le développement s'attachera à dynamiser les partenariats, et consolider l'accompagnement des Églises locales, ensembles et consistoires jusqu'à la redéfinition de ces derniers. La première année devra aboutir à l'élaboration d'un calendrier. Les deux missions étant complémentaires, le CR envisage donc de mettre un lien entre ces deux mi-temps qui administrativement dépendent de l'ACREPU NN. Ce dernier poursuit sa réflexion pour préciser les missions de ces postes en vue de leur pourvoi.

Le site Internet de la région Nord-Normandie bientôt en ligne

Après plusieurs soucis techniques, la maquette du site Internet régional a pu être consultée dans sa version quasi définitive lors d'une visite au siège du secrétariat régional. La mise en ligne définitive demande l'apport de quelques contributions sollicitées auprès des responsables des activités présentées. Le Conseil régional manifeste ici sa reconnaissance à Nirina Rakotoarivony et Andrew Rossiter pour leur travail sur ce projet au service de la communication et espère pouvoir compléter la maquette rapidement pour mettre en ligne le site prochainement.

Fin d'exercice financier 2013 en déficit...

Dans l'attente de la clôture de l'exercice, Michel Marcucci a présenté le résultat provisoire qui fait présager un déficit supérieur à 20000€. Cette situation est préoccupante au moment où le Synode régional a acté la proposition d'un budget plus important tenant compte d'une part de l'arrivée de nouvelles AC et d'autre part de la volonté d'accueillir un ministre supplémentaire en 2014. Malgré un manque de 10% sur les versements attendus des AC, les titres A, B et D ont pu être honorés dans leur

totalité. Ce sont donc les dépenses de fonctionnement qui sont pénalisées par ces insuffisances. Dans son travail d'analyse, en lien avec une réflexion plus globale sur le développement de l'Eglise, le conseil régional est conscient des difficultés réelles de certaines AC. Par ailleurs, l'étude des demandes d'abandon de créances des églises sur les exercices antérieurs (2009-2011) met en évidence pour quelques AC, des disproportions entre leurs dépenses locales et leurs versements à la région. Le CR s'interroge aussi sur les réserves de trésoreries qui dorment et dont le montant est souvent supérieur aux besoins réels. Il invite les AC à mieux calculer leur fonds de roulement. Un courrier du trésorier régional sera prochainement adressé à chaque AC pour rappeler l'exigence de solidarité entendue comme un soutien des plus forts envers les plus faibles. Un autre courrier d'interpellation sera également adressé aux trésoriers des AC n'ayant pas honoré les engagements synodaux (cf les notes de débit). Toutes les initiatives prises pour compenser le déficit de l'année et éviter qu'il ne se reproduise en 2014 doivent être favorisées et c'est l'affaire de tous.

Enfin, pour clore ce chapitre relatif aux moyens matériels que l'Eglise se donne pour assurer sa mission, et en vue de préparer les décisions du prochain synode, un courrier relatif au parc automobile sera également adressé dans les prochains jours.

Accessibilité des équipements recevant du public

Suite à la rencontre nationale des responsables des commissions régionales immobilières (CRI), le délégué régional Jean-Etienne REGNIEZ rappelle que la loi sur l'accessibilité des immeubles recevant du public s'applique dès le 1 janvier 2015. Il est donc nécessaire si cela n'est pas encore fait de ne pas tarder à diagnostiquer les lieux de culte dont l'Eglise locale ou la SCNN sont propriétaires, et à envisager les travaux de mise en conformité ou, le cas échéant, d'établir les dossiers de demande de dérogation. Un document récapitulatif des démarches à effectuer est en cours de réalisation et sera adressé prochainement aux AC. La CRI doit aussi être informée de tous les aménagements réalisés. De même, pensez à répondre par oui ou non à la question "conformité handicap" de la rubrique "conformité sécurité" de votre fiche immobilière qui doit être renvoyée à Patrick WINTREBERT, responsable du fichier immobilier.

En bref :

Ayité CREPPY (Lille) et Augustin RIVO (Reims) représenteront la région à l'Assemblée générale du DEFAP le 22 mars prochain.

Suite au vœu n°3 (racisme et xénophobie) du Synode de Merville, un message du Président du Conseil régional est adressé aux AC pour communication lors des assemblées générales, vous le trouvez ci-joint.

Rappel du rassemblement inter-confessionnel au Bec Hellouin, le 6 mai, dès 9h30.

Le 22 mars à Amiens, se tiendra la prochaine rencontre de la CRI : pensez à transmettre bien avant cette date vos éventuels projets de travaux ou l'avancement de vos travaux en cours.

Des trois méditations qui ont ponctué les séances, (Mt 3 : 13-17, psaume 101 et Mt 4 : 12-22) nous retenons :

- que la première rencontre de Jésus avec Jean-Baptiste suscite un refus, de ce dernier, à la démarche de Jésus vers lui. Mais la parole incarnée fera autorité sur la parole prophétique. Le réalisé prendra le dessus sur l'annoncé. Jésus reçoit le baptême de repentance, baptême qui prépare à la manifestation de la pleine Gloire de Dieu. L'Esprit descend et donne une dimension nouvelle à ce baptême. De même que le baptême de Jésus manifeste son identité et la plénitude de l'Amour du Père, par la suite, le baptême dans l'Eglise sera signe d'alliance, de salut et précisera dans sa forme liturgique le prénom au baptisé.
- Plus tard Jésus appellera ses premiers disciples au-delà des frontières même d'Israël et du peuple « élu », dans des familles déjà ouvertes à une culture autre (André n'est-il pas un prénom d'origine grecque ?) Un bel exemple à recevoir comme une exhortation à ne pas nous barricader dans nos pré carrés ecclésiaux.

- Enfin, le psaume de David, roi, responsable par la volonté de Dieu du peuple et de sa conduite nous surprend, et dérange même nos conceptions laïques, à partir du verset 3 : aujourd'hui, avec qui travaillons-nous et comment nous comportons-nous pour rester fidèles à nos convictions ? Le menteur (v.7), pourquoi le tenir loin du regard ? A défaut de pouvoir faire taire le mensonge, la sagesse n'est-elle pas de l'ignorer pour ne pas lui donner plus de poids ?

Aujourd'hui, comment recevons-nous une parole de Dieu qui nous nomme et fait autorité ? Quels sont les moments où nous sentons Dieu sortir de son silence pour nous dire que nous sommes ses fils et ses filles bien-aimé(e)s ? Comment discernons-nous parmi les appelés, ceux à qui confier des responsabilités ? Quels sont les actes à poser au nom de nos engagements ? Prions qu'au travers des hommes et des femmes appelés, l'Esprit-Saint inspire le témoignage de son Eglise pour la Gloire de Dieu.

Merci de bien vouloir retourner au secrétariat régional la fiche "statistiques" rapidement.

Le secrétariat régional Nord-Normandie sera fermé du 3 au 7 mars.